



Renseignements importants concernant la mise en application de la norme ISBT 128

Lettre aux clients n° 2009-13

Le 14 mai 2009

- Objet** La Société canadienne du sang a reçu toutes les approbations nécessaires pour instaurer la norme ISBT 128 le 31 mai 2009. Tous les composants recueillis à compter du 1^{er} juin seront donc étiquetés selon la nouvelle norme.
- Raison du changement** La norme ISBT 128 est une norme internationale d'étiquetage des composants sanguins. Elle vise à garantir la cohérence et la présentation uniforme de l'information figurant sur les étiquettes définitives des produits sanguins à l'échelle mondiale.
- Personnes concernées** Personnel de l'hôpital et, en particulier, des services de transfusion
- Mesure à prendre** Mise à jour des systèmes informatiques et autres préparatifs

Madame,
Monsieur,

J'ai le plaisir de vous annoncer que nous avons le feu vert pour mettre en application la nouvelle norme d'étiquetage ISBT 128. Toutes les unités de composants sanguins recueillies à compter du 1^{er} juin seront ainsi étiquetées selon cette norme.

Je vous écris aujourd'hui pour vous rappeler les préparatifs à effectuer et vous fournir d'autres renseignements importants.

Transition

Comme je le précisais dans la lettre n° 2009-08, les systèmes informatiques des hôpitaux devront permettre la saisie aussi bien d'information Codabar que d'information ISBT 128 pendant une longue période, étant donné que certains composants portant une étiquette Codabar ne se périmeront qu'après l'instauration de la nouvelle norme (notamment le plasma congelé et les concentrés de globules rouges congelés ou déglycérolés, qui se conservent respectivement pendant 12 mois et 10 ans).

Adaptation des systèmes informatiques

Dès l'entrée en vigueur de la norme ISBT 128, nous apposerons temporairement une étiquette pourvue d'une extension sur les composants sanguins. Cette extension fournira les renseignements nécessaires sous format Codabar afin de permettre aux hôpitaux qui ne l'auront pas encore fait d'apporter les changements requis à leur système informatique.

Les hôpitaux souhaitant utiliser l'étiquette étendue ISBT 128 **doivent actualiser leur système informatique d'ici le 29 mai** afin d'y inclure les nouveaux codes de produits Codabar de la Société canadienne du sang.

Les codes de composants Codabar qui figureront sur l'extension de l'étiquette ISBT 128 **ne correspondent pas** aux codes Codabar actuellement utilisés. Les codes et mentions figurant sur les étiquettes ISBT 128 peuvent être téléchargés depuis le site www.medecintransfusionnelle.ca en format MS Word ou MS Excel.

Comme nous vous l'avons déjà expliqué, la norme ISBT 128 présente plusieurs avantages :

- plus grande quantité d'information disponible sous forme de codes à barres et de texte;
- contrôles électroniques dans chaque code à barres;
- système de codes à barres plus fiable réduisant les erreurs de lecture.

Hôpitaux ne disposant pas d'un système informatique

Les hôpitaux qui sont dans cette situation devront utiliser le numéro de don ISBT 128 à 13 caractères, ainsi que le caractère de contrôle manuel, dès la mise en application de la nouvelle norme. Cela assurera la traçabilité des unités, depuis les donneurs jusqu'aux receveurs. **Le numéro de don à sept chiffres figurant sur la partie supplémentaire de l'étiquette ne doit pas être utilisé.**

Avis adressés à la Société canadienne du sang

Dans les avis adressés à la Société canadienne du sang, les hôpitaux ayant adopté la nouvelle norme d'étiquetage (saisie manuelle ou automatique des informations) devront fournir le numéro de don ISBT 128 à 13 caractères ainsi que le caractère de contrôle manuel.

Les hôpitaux ne l'ayant pas encore adoptée peuvent quant à eux continuer de communiquer les informations habituelles.

Autres préparatifs

Outre la mise à jour des systèmes informatiques, les hôpitaux doivent éventuellement s'inscrire auprès de l'International Council for Commonality in Blood Banking Automation (ICCBBA), remplacer leurs formulaires et étiquettes, adapter leurs procédures ainsi qu'informer leur personnel et le préparer avant le 1^{er} juin.

Vous trouverez une liste de vérification et d'autres informations utiles pour effectuer vos préparatifs sur notre site médical : www.medecintransfusionnelle.ca.

Assistance durant la transition

L'équipe responsable de la mise en application de la nouvelle norme et les spécialistes de la liaison avec les hôpitaux se rencontreront périodiquement durant la transition. Le spécialiste de votre région sera ainsi en mesure de vous aider et de vous renseigner si besoin est.

Vous pouvez également écrire à l'équipe chargée du projet, dont voici l'adresse électronique : ISBT128@blood.ca.

Complément d'information

Pour en savoir plus au sujet de la norme ISBT 128, veuillez consulter le site de l'ICCBBA, à l'adresse www.iccbba.org. Nous encourageons les services dotés d'un système informatique à s'inscrire ou obtenir une licence auprès de l'ICCBBA.

Pour obtenir un complément d'information concernant la mise en application de la norme, consultez notre site : www.medecinetransfusionnelle.ca.

Vous pouvez également vous renseigner auprès du spécialiste de la liaison avec les hôpitaux de votre région.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le chef de l'exploitation,



Ian Mumford